2024

Commune de BRANNENS





BULLETIN N° 47

LE MOT DU MAIRE





Chères Brannensoises et Chers Brannensois,

Vous avez tous remarqué nos panneaux d'entrées de village barrés, certains d'entre vous ont même signé une pétition. Notre combat pour défendre notre territoire est loin d'être gagné. La ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) créée en 1995 dans un but de soutenir les territoires ruraux avec par exemple des exonérations fiscales sur les bénéfices pendant 8 ans, afin d'inciter les entreprises, les médecins à s'installer sur notre territoire. Depuis le 1^{er} juillet 2024 le dispositif exclus une partie de notre CDC, en effet sont maintenus 10 communes de l'ancienne CDC du pays d'Auros dont Brannens sur 41. Nous devons continuer notre lutte afin d'y faire intégrer l'ensemble de la Communauté de Communes, comme nos territoires voisins.

Un autre combat que nous devons mener, est celui de l'incivilité. Je veux bien évidemment parler du point tri au lieu-dit Petit-Mayne. Plusieurs personnes hors commune ont été identifiées, des plaintes ont été déposées à la Gendarmerie. Je compte remédier à ce fléau afin de retrouver un lieu plus propre, je compte sur vous pour m'informer si vous remarquez des personnes irrespectueuses.

Comme présenté lors des vœux, l'adressage est en cours. Notre partenaire (La Poste) travaille actuellement sur le numérotage qui vous sera présenté prochainement lors d'une réunion publique.

L'été avance, début août se déroule la nuit des étoiles. À cette occasion le Conseil Municipal en partenariat avec l'ACCA de Brannens, vous propose le vendredi 9 août à partir de 21 heures à la salle des fêtes de venir découvrir l'astronomie grâce à deux bénévoles passionnés.

Je vous souhaite un bel été en famille, entre amis dans le respect des uns et des autres.

Bonne lecture.

Très cordialement, Le Maire, Yannick DUFFAU





Le compte administratif 2023 a été validé par le conseil municipal

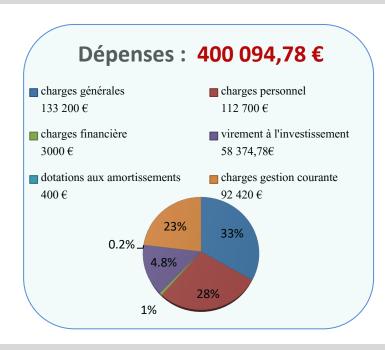
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 197 066,91 € et les recettes à 480 771,69 €

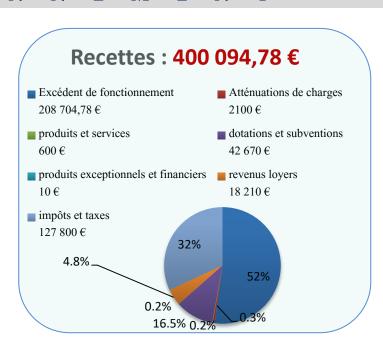
L'excédent de clôture de fonctionnement s'élève à 283 704,78 € Les dépenses d'investissement se sont élevées à 38 661,89 € et les recettes à 81 558,29 €

L'excédent de clôture d'investissement s'élève à 42 896,40 €

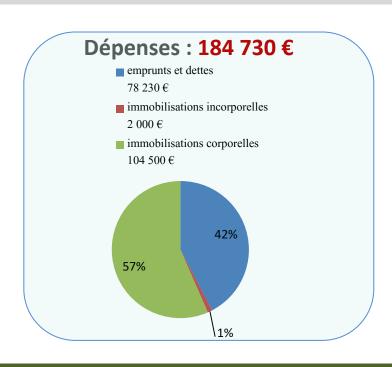
BUDGET PRINCIPAL 2024

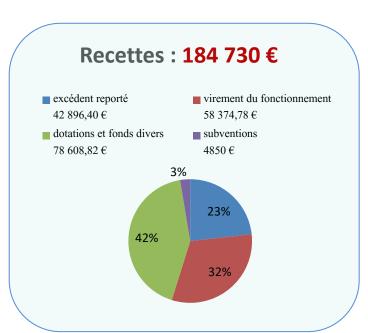
F O N C T I O N N E M E N T





I N V E S T I S S E M E N T





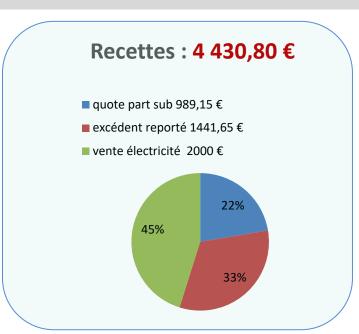




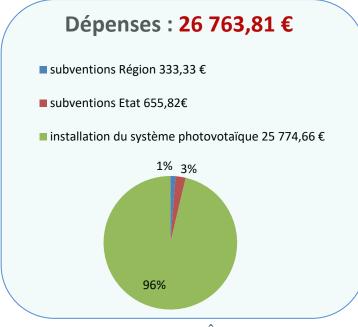
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

F O N C T I O N N E M E N T





INVESTISSEMENT



Recettes: 26 763,81 € amortissement 2 083,41 € solde de la section inves reporté 24 680,40 € 8%

TAUX D'IMPÔSITION

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition :

Foncier bâti: 37,74% pour un produit de 53 440 €
Foncier non bâti: 86,05% pour un produit de 14 112 €
Taxe habitation: 14,19% pour un produit de 681 €

Pour un produit fiscal attendu de : 68 233 €

PARTICIPATION SCOLAIRE

Le nombre d'élève de la commune de Brannens inscrit à l'école d'Auros pour l'année scolaire 2023 / 2024 est de 22.

La participation de la Mairie est de 1 323 € par enfant





F.D.A.E.C

Fond D'aide A l'Equipement des Communes

Le Conseil Départemental de la Gironde a attribué une subvention au titre du F.D.A.E.C de 4 585 € (celui-ci a été diminué de 50% par rapport aux années précédentes) pour la réalisation des investissements suivants:

Pour un total de 8 555 € HT Soit un autofinancement de 3 970 € HT

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU

- ▶ Qui? Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- 0ùP A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- ▶ Pourquoi? L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique





SECRETARIAT DE MAIRIE

La Mairie sera fermée du 16 au 23 août 2024

Réouverture le lundi 26 août 2024

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Francine LUCBERT (ép. DUFFAU) Le 21 mai 2024 à l'âge de 102 ans

Bernard DULEAU Le 29 mai 2024 à l'âge de 81 ans

NAISSANCES 2024

Sinaway, Siween LAFLEUR Le 16 février 2024

Maïween, Maeva HELFRICK LAFLEUR Le 06 mai 2024



NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- tous les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00







Malgré le fait que le jeudi 15 août soit férié, la tournée de collecte des ordures ménagères sera assurée comme d'habitude sur la commune de Brannens.

Cependant, nous en profitons pour vous rappeler que toutes les déchèteries et le centre de recyclage seront fermés en ce jour férié.



Le centre de recyclage de LANGON est passé aux heures d'été :

Du lundi au vendredi : 8h00-15h00 et samedi : 8h00-17h00

Ces horaires s'appliqueront jusqu'au 15 septembre inclus. Pour rappel, les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

INAUGURATION DU GÎTE



Le 5 avril, le gîte communal a été inauguré en présence des habitants de la commune qui ont répondu présent à cette invitation ainsi que la Présidente des Gîtes de France, des élus de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde et du SDEEG.

Cette inauguration s'est poursuivie par un cocktail dinatoire à la salle polyvalente ainsi qu'une banda venue mettre l'ambiance pour inaugurer à la même occasion la centrale photovoltaïque et l'éclairage public en LED.





LE REPAS DES AÎNÉS

Au mois de février, l'ensemble du conseil municipal et les aînés de la commune se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un bon repas.

C'est l'occasion de partager avec les anciens sur la mémoire de notre village.





LES VŒUX DU MAIRE





Au mois de janvier, Monsieur le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont présenté les vœux pour 2024, des élus locaux étaient présents : les Maires d'Auros et de Savignac ainsi que des représentants de la gendarmerie et des pompiers.

Monsieur le Maire a dressé le bilan de l'année 2023 et a annoncé les projets pour 2024.







RÉUNION PUBLIQUE



Le 15 février une réunion publique sur la future collecte des déchets ménagers s'est tenue à la salle polyvalente de Brannens en présence du Président et du Directeur du SICTOM de Langon.

Ces représentants ont pu expliquer les problématiques concernant le traitement des déchets, et ont proposé un autre mode de fonctionnement de collecte afin de maitriser les coûts, à savoir une distribution dans tous les foyers de bac jaune (adapté au nombre de personnes dans ce même foyer) ainsi nous pourrions supprimer les bacs d'apports volontaires qui font l'objet de beaucoup de dépôts sauvages des personnes hors de la commune.

Le ramassage des déchets ménagers se ferait en alternance :

- -1 semaine les déchets ménagers, bacs noirs
- -1 semaine les bacs jaunes

Cette proposition a été soumise aux votes de la population présente et a été adopté à l'unanimité.

Le conseil Municipal vous tiendra informé concernant cette mise en place.











Le SICTOM de Langon distribue des composteurs individuels, pour cela il suffit de suivre un atelier de compostage d'une durée d'une heure.

Informations au 07 87 15 58 18





OCTOBRE ROSE 2024





MOIS DE SENSIBILISATION AU CANCER DU SEIN

Après le succès de la Marche Rose 2023 regroupant les 6 communes Aillas, Auros, Berthez, Brannens, Savignac et Pondaurat, l'édition 2024 est en cours de préparation.

Dimanche 6 Octobre 2024 prochain, les marcheurs se regrouperont dans leur commune, et partiront localement pour se rejoindre à l'arrivée, cette fois-ci prévue à Aillas, qui, comme Berthez l'année dernière, accueillera les marcheurs avec un verre de l'amitié, suivi d'un repas type "auberge espagnole" pour ceux qui le souhaitent. Des dons libres ou sous forme d'achats de "goodies" pourront être faits, dont le montant sera intégralement reversé à l'association du Comité Féminin Prévention et Dépisage du Cancer du Sein. Ces dons servent à financer des projets de recherche, l'achat de matériel pour les services de santé, et permettre des actions de prévention et d'information pour la population Girondine concernant le dépistage du cancer du sein.

Nous comptons sur votre participation pour représenter la commune et vivre ce moment symbolique et convivial ensemble !"











Votre agenda de l'été 2024 en Sud Gironde

- Cap 33 information sur: https://www.reolaisensudgironde.fr/saison-culturelle
- Les horaires d'ouverture des médiathèques du réseau accessibles sur : mediatheques.reolaisensudgironde.fr
- Agenda touristique : https://www.tourisme-sud-gironde.com/sortir/agenda-des-sorties-sud-gironde





ASSOCIATION ACCA DE BRANNENS

Suite au renouvellement du bureau de l'ACCA effectué lors de la réunion du mercredi 12 juin 2024, voici la nouvelle composition du bureau :

Président: BELLOC Christophe, Olivier

Vice-Président: **DULEAU Jean-Pierre** Secrétaire: BELLOC Célia, Andréa Trésorier:

BELLOC Corentin

Membre: GASQUET Maxime, René

Membre: **BELLOC Richard**





La vente des cartes de chasse se déroulera le Vendredi 6 Septembre de 18h00 à 20h00 Au 1 lieu-dit Bourdieu 33124 Brannens



À VOS AGENDAS ...



MENU

Entrée Jambon à la broche / frites maison Salade / fromage Dessert Vin / café compris

RENDEZ-VOUS À 19H30:

salle des fêtes de BRANNENS

RÉSERVATION AVANT LE 15 AOÛT 06.86.95.84.21 / 07.89.43.77.82 06.08.75.93.59





à Frannens

Le conseil municipal vous invite à participer à la nuit des étoiles à la salle polyvalente Avec la participation de l'ACCA de Brannens Venez nombreux...

